



## **Ecole Municipale de musique de Chatte**

### **Procédure pour réaliser les pré-inscriptions pour l'année 2023-2024**

#### **Cliquer sur le site IMUSE inséré en bleu sur le site internet de la commune de chatte**

1-Cliquer sur le champ : pré-inscription

2-Choisir site : Chatte

3- remplir tous les champs, en jaune obligatoires et y compris non obligatoires, au maximum

4- Vous pouvez choisir jusqu'à 2 instruments ou pratiques

5- Vous pouvez noter des infos complémentaires dans le champ prévu à cet effet

6- Vous devez reconfirmer votre mail une 2<sup>ème</sup> fois puis répondre à la question de sécurité

7- Vous devez valider la prise en compte du règlement intérieur (en pièce jointe sur le site de la commune) avant d'enregistrer votre pré-inscription. Cette pièce sera officielle dans le dossier administratif et demandée dès la rentrée de septembre, en papier, si non jointe à la pré-inscription.

Votre demande sera traitée dans l'été et vous pourrez éventuellement vous rendre au Forum des associations prévu **le vendredi 01 septembre 2023, entre 18h00 et 21h30** à la salle des fêtes Alexandre COLLENOT, afin de rencontrer le directeur de l'EMM, Benjamin LEOPOLD.

Un rencontre parents-profs se déroulera à l'EMM **le mercredi 06 septembre 2023 à partir de 17h30** afin de fixer définitivement les horaires de cours.

Les cours débuteront ensuite la semaine suivante dès le **11 septembre 2023**.